

Atenor - Assemblées Générales des Actionnaires

La Hulpe (Belgique), 26 mars 2024

Les Assemblées Générales d'Atenor (BSE: ATEB) se tiendront le vendredi 26 avril 2024 à 9h30 au centre de conférence Dolce La Hulpe - Chaussée de Bruxelles, 135 à 1310 La Hulpe, Belgique.

Les actionnaires peuvent poser des questions par écrit auxquelles il sera répondu, selon le cas, par les Administrateurs ou le Commissaire au cours des Assemblées Générales pour autant que ces actionnaires aient satisfait aux formalités d'admission. Ces questions peuvent être adressées à la société par voie électronique à l'adresse info@atenor.eu au plus tard pour le 20 avril 2024.

Toutes les informations relatives aux Assemblées Générales sont disponibles sur le site internet d'Atenor : <https://www.atenor.eu/fr/investisseurs/assemblees-generales/>

Pour plus d'information,

Veuillez visiter notre site www.atenor.eu et/ou contacter Stephanie Geeraerts, Corporate Communication & Investor Relations Manager à l'adresse : investors@atenor.be

A propos d'Atenor

Atenor est un développeur immobilier de premier plan, à la pointe de la durabilité et de l'urbanité. Reconnue pour son engagement de résilience urbaine, Atenor adopte une approche innovante dans le développement de projets mixtes de bureaux, de résidentiel et d'espaces commerciaux grâce à son département de Recherche et Développement, Archilab. Grâce à sa présence internationale et un portefeuille de projets diversifié, basé sur un cycle de création de valeur, Atenor vise à générer des rendements pour ses investisseurs à partir de bâtiments obsolètes. Cotée sur Euronext Brussels, Atenor demeure un acteur majeur du secteur du développement immobilier.

Pour en savoir plus sur Atenor et ses projets, visitez www.atenor.eu ou contactez-nous à l'adresse investors@atenor.be

Disclaimer

Ce communiqué de presse est fourni à de seules fins d'information et ne constitue pas une recommandation d'engager des activités d'investissement. Ce communiqué de presse est fourni en l'état sans représentation ni garantie d'aucune sorte. Bien que toutes les précautions raisonnables aient été prises pour assurer la véracité du contenu, Atenor ne garantit pas son exactitude ou son exhaustivité. Atenor ne sera pas tenue responsable de toute perte ou dommage de quelque nature que ce soit résultant de l'utilisation, de la confiance ou de l'action entreprise sur les informations fournies. Aucune information énoncée ou mentionnée dans cette publication ne peut être considérée comme créant un droit ou une obligation. Tous les droits de propriété et d'intérêt liés à cette publication appartiennent à Atenor.

Ce communiqué de presse ne vaut que pour cette date. Atenor fait référence à Atenor SA et à ses filiales.